

Logements sociaux :

PLAFONDS DE RESSOURCES
applicables en Vendée au 1^{er} janvier 2025

(arrêté du 23 décembre 2024)

Nombre de personnes composant le ménage (1)	Revenu fiscal de référence 2023 (2)	Revenu fiscal de référence 2023 (2)	Revenu fiscal de référence 2023 (2)
	Logement financé à l'aide d'un PLUS	Logement financé à l'aide d'un PLAI	Logement financé à l'aide d'un PLS
1 personne seule	23 201 €	12 759 €	30 161 €
2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages ou une personne seule en situation de handicap.	30 984 €	18 591 €	40 279 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou un jeune ménage sans personne à charge ou deux personnes dont au moins une est en situation de handicap.	37 259 €	22 356 €	48 437 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou trois personnes dont au moins une est en situation de handicap.	44 982 €	24 875 €	58 477 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou quatre personnes dont au moins une est en situation de handicap.	52 915 €	29 105 €	68 790 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou cinq personnes dont au moins une est en situation de handicap.	59 636 €	32 800 €	77 527 €
par personne supplémentaire :	+ 6 652 €	+ 3 657 €	+ 8 648 €

(1)

Les catégories de ménage correspondent au nombre de personnes composant le ménage. Cependant, une personne seule ayant au moins une personne à charge compte pour deux. Les jeunes ménages n'ayant pas plus de 55 ans à eux deux, sans enfant, comptent pour trois. « La personne en situation de handicap au sens du présent arrêté est celle titulaire de la carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » prévue à l'article L.241-3 du code de l'action sociale et des familles. »

(2)

Si les revenus sont inférieurs d'au moins 10 % à ceux de l'année de référence, les revenus à prendre en compte seront ceux de la dernière année civile ou des douze derniers mois.

**Si les ressources dépassent le montant indiqué,
contacter Vendée Habitat pour connaître les autres formules de logement
susceptibles de vous être proposées.**